



COMMUNE D'AUSOIS

4 rue de l'Eglise
73500



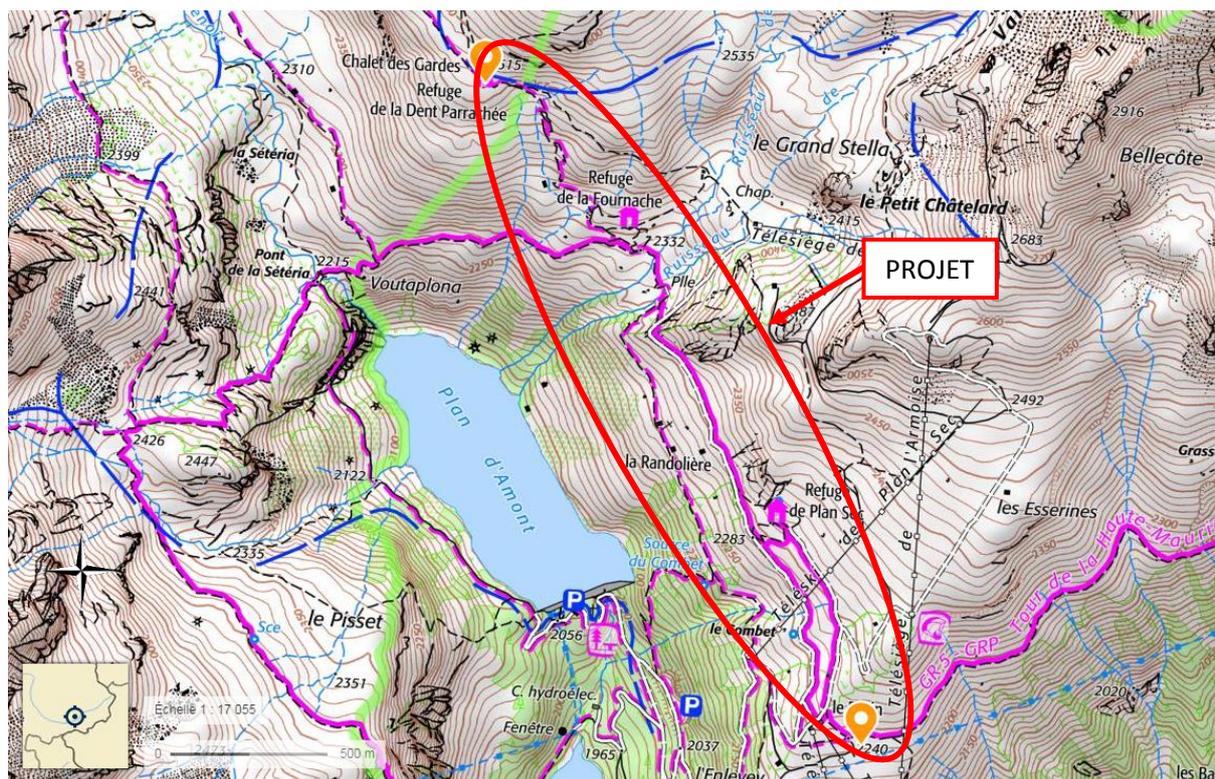
Extension du réseau d'assainissement collectif
de la Fournache
Commune d'Aussois
EXAMEN CAS PAR CAS
ANNEXES 2 A 6

N° Affaire : 15093
Octobre 2018

SOMMAIRE

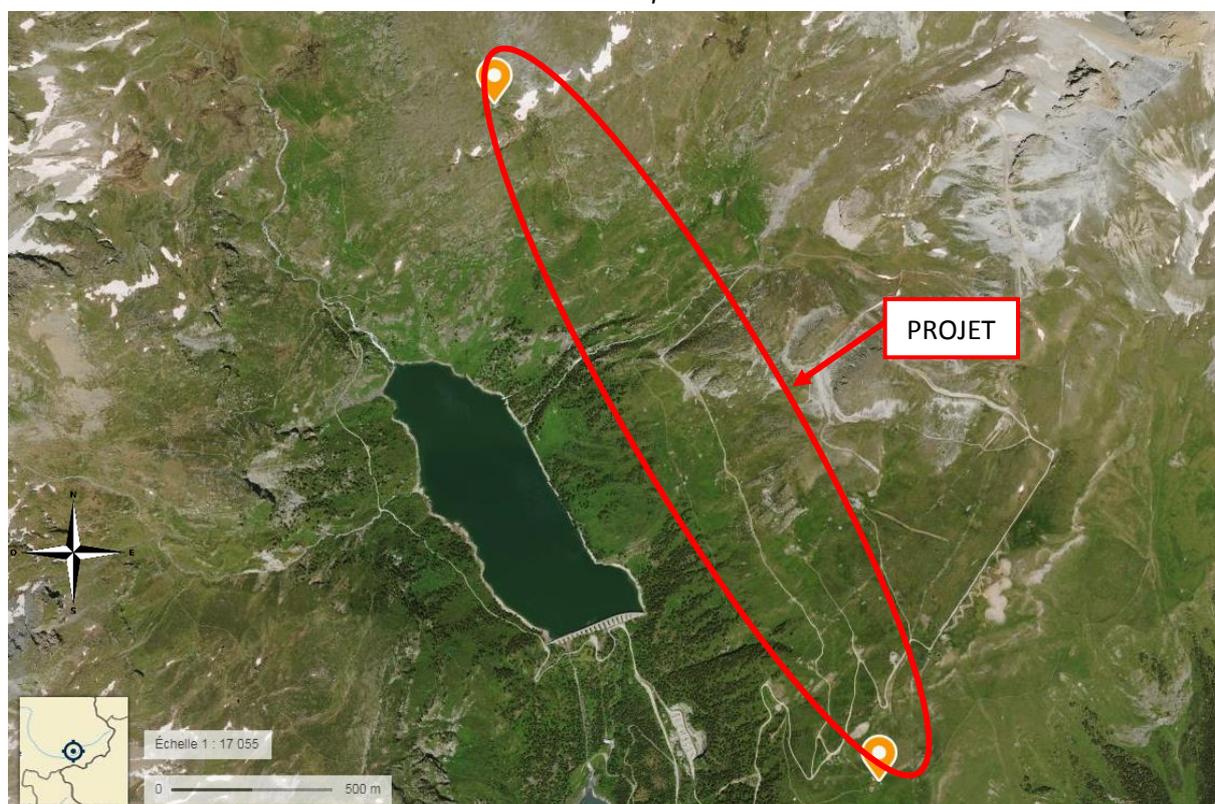
<i>ANNEXE 2 : PLANS DE SITUATION</i>	3
<i>ANNEXE 3 : PHOTOGRAPHIES DU SITE</i>	4
<i>ANNEXE 4 : PLAN DES ABORDS DU PROJET</i>	8
<i>ANNEXE 5 : SITUATION VIS-A-VIS DE NATURA 2000</i>	9
<i>ANNEXE 6 : NOTE ENVIRONNEMENTALE</i>	11
A. CARACTERISTIQUES DU PROJET.....	11
1) Contexte et justification	11
2) Le projet	11
B. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL.....	11
1) Contexte hydrographique	11
2) Le milieu naturel	13
3) Milieux d'intérêt écologique et inventaires	15
4) Le paysage	19
5) Activité agricole, économique et touristique	19
6) La ressource en eau.....	19
7) Les risques naturels.....	21
C. SYNTHÈSE.....	22

ANNEXE 2 : PLANS DE SITUATION



Localisation de la zone de projet sur fond Scan25 - IGN

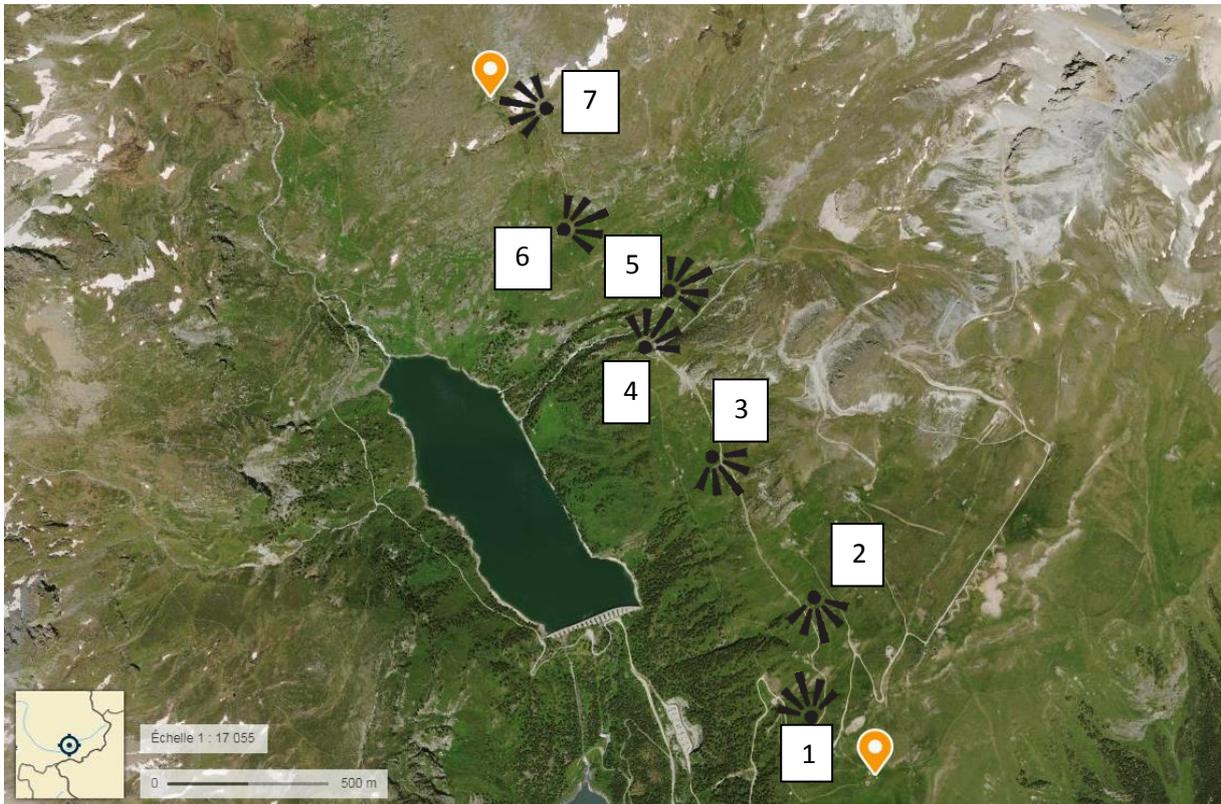
Source : Géoportail



Localisation de la zone de projet sur fond Orthophotoplan - IGN

Source : Géoportail

ANNEXE 3 : PHOTOGRAPHIES DU SITE



Localisation des prises des vues



Photo 1 : vue sur le bas du secteur de projet

Source : EPODE, Septembre 2018



Photo 2 : vue sur le bas du secteur de projet
Source : EPODE, Septembre 2018



Photo 3 : vue sur le secteur de projet
Source : EPODE, Septembre 2018



Photo 4 : vue sur la partie intermédiaire du secteur de projet
Source : EPODE, Septembre 2018



Photo 5 : vue sur la partie intermédiaire du secteur de projet
Source : EPODE, Septembre 2018

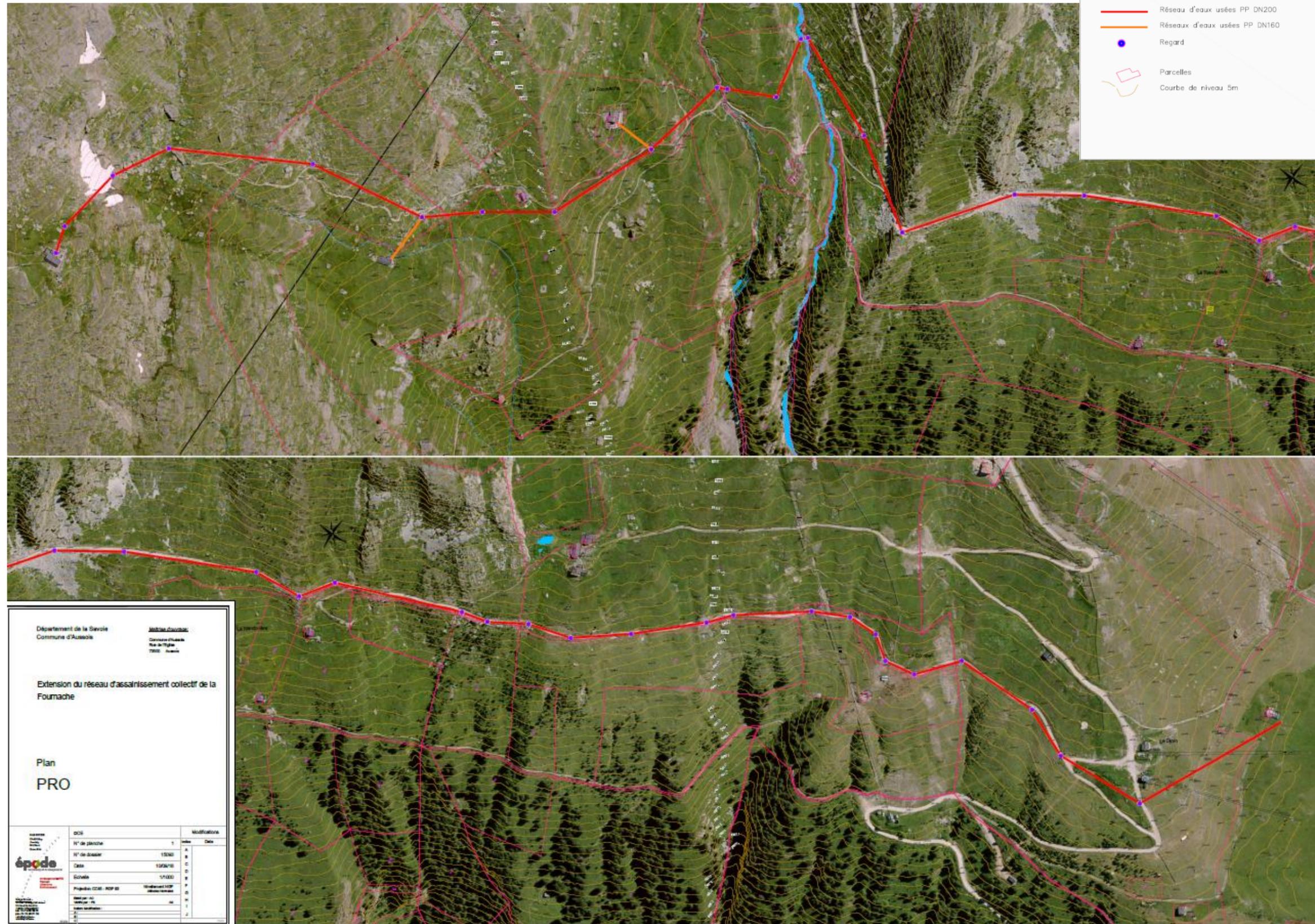


Photo 6 : vue sur la partie haute du secteur de projet
Source : EPODE, Septembre 2018

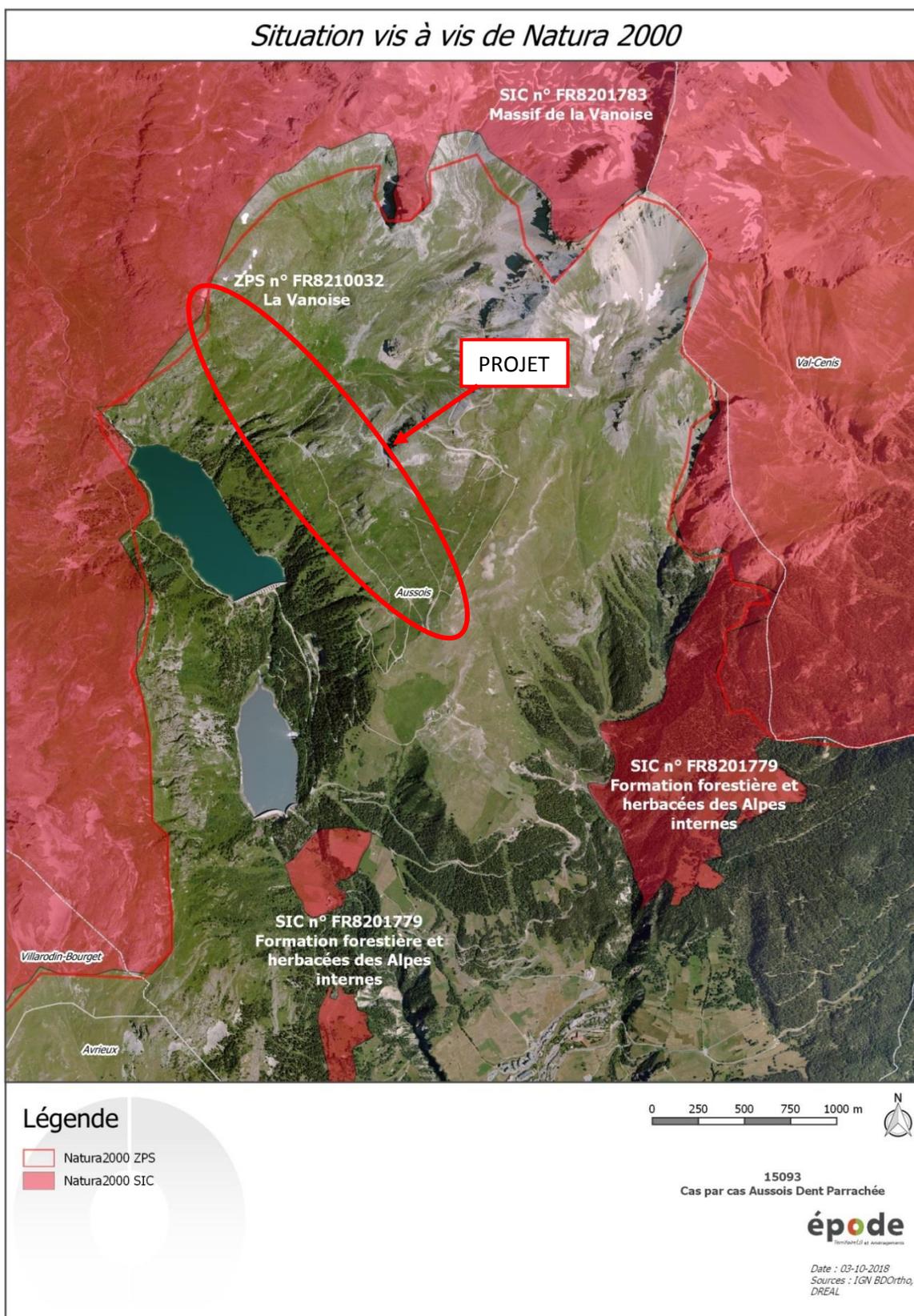


Photo 7 : vue sur la partie haute du secteur de projet
Source : EPODE, Septembre 2018

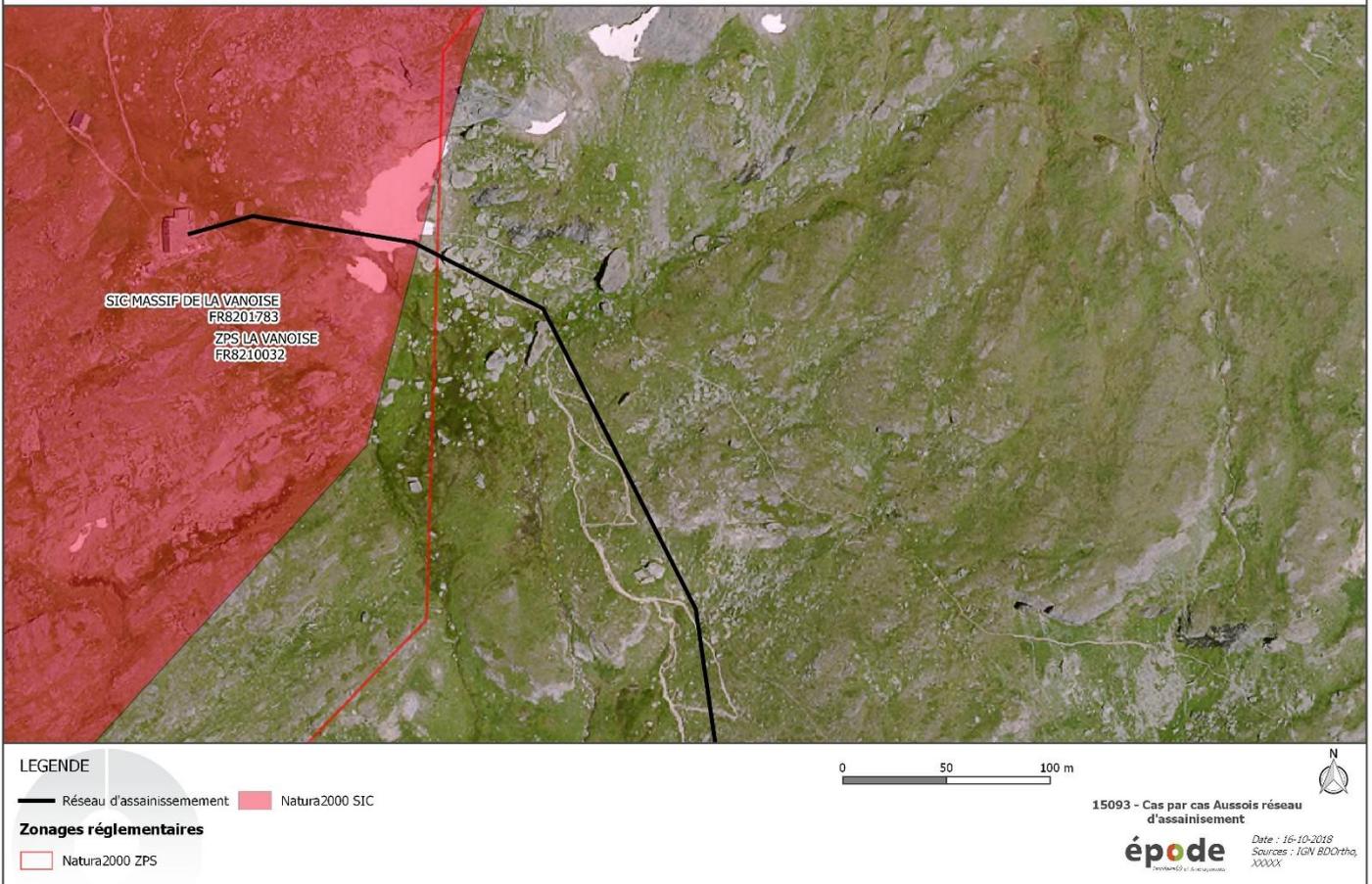
ANNEXE 4 : PLAN DES ABORDS DU PROJET



ANNEXE 5 : SITUATION VIS-A-VIS DE NATURA 2000



Situation précise du projet dans Natura 2000



ANNEXE 6 : NOTE ENVIRONNEMENTALE

A. CARACTERISTIQUES DU PROJET

1) Contexte et justification

La commune d'Aussois souhaite raccorder les refuges et les chalets du secteur de la Fournache et de Plan sec à la station d'épuration de Saint André qui gère les eaux usées de la commune. Celle-ci est dimensionnée pour 29 700 Equivalent Habitants.

La canalisation qui sera mise en place aura une longueur d'environ 3 km.

La zone d'étude est située sur le domaine skiable d'Aussois entre 2230 m à 2500 m d'altitude.

Actuellement ces refuges et chalets se déversent dans le milieu naturel.

2) Le projet

Le projet consiste donc à raccorder les refuges et les chalets du secteur d'étude au réseau d'assainissement. Une tranchée sera ainsi réalisée afin de faire passer un linéaire de canalisation en polypropylène de diamètre 200 mm et d'environ 3000 mètres de distance. A ce linéaire seront ainsi rajoutées des canalisations qui permettront de faire le raccordement des refuges et des chalets au réseau d'assainissement avec des tuyaux de diamètre 160 mm représentant une distance d'environ 100 m.

La tranchée sera réalisée en grande partie sur les pistes 4x4 et chemin pédestre déjà existants afin de réduire au maximum les impacts sur les milieux naturels.

La profondeur moyenne de ces tranchées sera de 1.5 m.

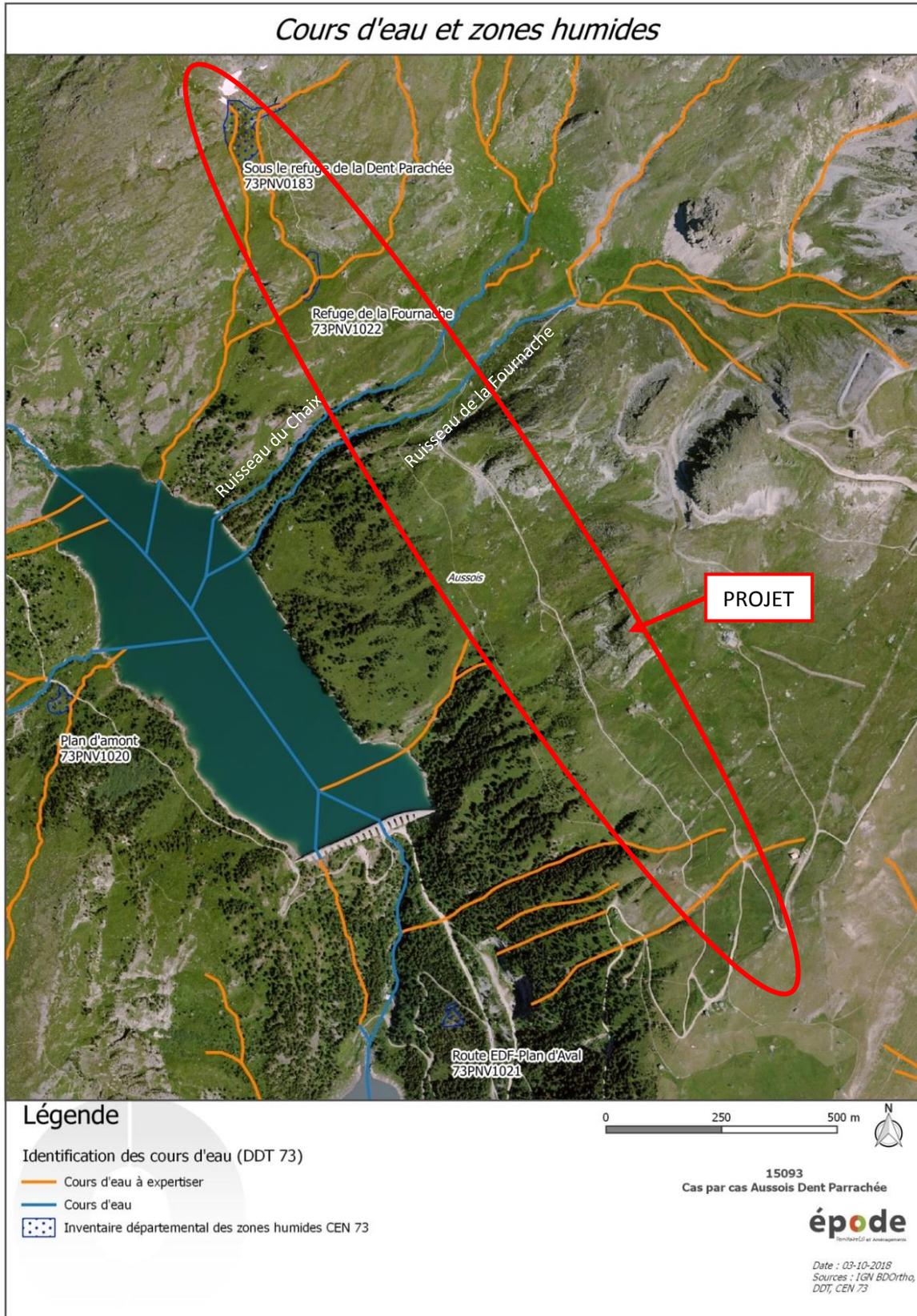
B. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

1) Contexte hydrographique

Le projet se situe en amont du barrage de Plan d'amont d'Aussois, les écoulements rejoignent le ruisseau de la Fournache ainsi que le ruisseau du Chaix pour se jeter dans ce plan d'eau.

Le projet traverse plusieurs cours d'eau. Tout d'abord deux cours d'eaux en orange (à expertiser) sont traversés par le projet. Il s'agit là, de deux cours d'eaux temporaires qui s'activent au moment de la fonte des neiges au printemps et s'assèchent progressivement. Ils ne sont donc pas en eau pendant les périodes estivales et jusqu'au retour de la neige.

Ensuite, le projet traverse deux cours d'eau en bleu (identifiés par la DDT 73). Il s'agit de deux ruisseaux permanents : le ruisseau de la Fournache et le ruisseau du Chaix.



2) Le milieu naturel

4 grands types d'habitats naturels ont été répertoriés selon la typologie **Corine Biotopes** (*en italique*, correspondance avec la typologie EUNIS) sur la zone de projet :

- Zones rudérales (**87.2** – *E5.12*)
- Pistes de ski végétalisées (**87.31** – *E5.13*)
- Landes à Rhododendrons (**31.42** - *F2.2*) *4060
- Prairie alpines ou subalpine fertilisées (**36.5** – *E4.5*) :

La plupart de ces milieux ne présentent pas d'enjeux spécifiques puisque ce sont des habitats remaniés et/ou ne présentant pas une diversité spécifique très riche. Seules les landes et les prairies alpines sont susceptibles de présenter des enjeux :

Landes à Rhododendrons (31.42 -F2.2- 4060) :

Les landes sont des formations végétales ligneuses basses. Ces formations d'arbrisseaux nains sont essentiellement constituées par la famille des Ericaceae. Les landes monospécifiques sont assez rares. Elles sont plutôt composées d'une mosaïque mêlant différentes espèces en mélange avec les habitats voisins.

C'est un habitat d'intérêt communautaire.



Lande à Rhododendron (au premier plan)

Epode, Septembre 2018

Prairies alpines ou subalpines fertilisées (36.5 – E4.5) :

Ces prairies présentent en général un cortège floristique varié. Les pâtures et prairies à fourrage enrichies des étages alpin et subalpin sont plutôt bien représentées sur l'échelle de la région et dans la zone d'étude.



Prairies alpines et subalpines fertilisées

Epode, Septembre 2018

Les secteurs concernés par les travaux (ouverture de tranchées) sont pour la plupart sur des zones déjà remaniées avec une proportion importante de pistes 4x4 (dont le couvert végétal est nul pour la plupart des endroits).

Deux habitats vont être impactés par les tranchées : la lande à rhododendrons et les prairies subalpines. Néanmoins les surfaces de ces habitats ne représentent qu'une petite partie du projet et sont bien représentées sur la zone d'étude.

3) Milieux d'intérêt écologique et inventaires

Réseau Natura 2000

La zone d'étude est concernée par une zone Natura 2000 SIC n°FR8201783 « Massif de la Vanoise » et la zone Natura 2000 ZPS n°FR8210032 « La Vanoise ».

Une petite partie du projet, c'est-à-dire 100 m de linéaire, est présente dans ces zones Natura 2000 au niveau du Refuge de la Dent Parachée.

Réserve Naturelle :

La zone d'étude n'est pas concernée par un périmètre de réserve naturelle nationale ou régionale.

La réserve naturelle la plus proche est celle du « Plan de Tueda, RNN n°73600100 » et est située à environ 9 km.

Les Zones d'Intérêt Communautaire pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)

La zone d'étude est localisée dans une ZICO RA11 « Parc National de la Vanoise ».

Arrêté Préfectoral de Protection de biotope

Aucun APPB n'est présent à proximité du projet. Le plus proche étant situé à 12 km de la zone d'étude.

Zone naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

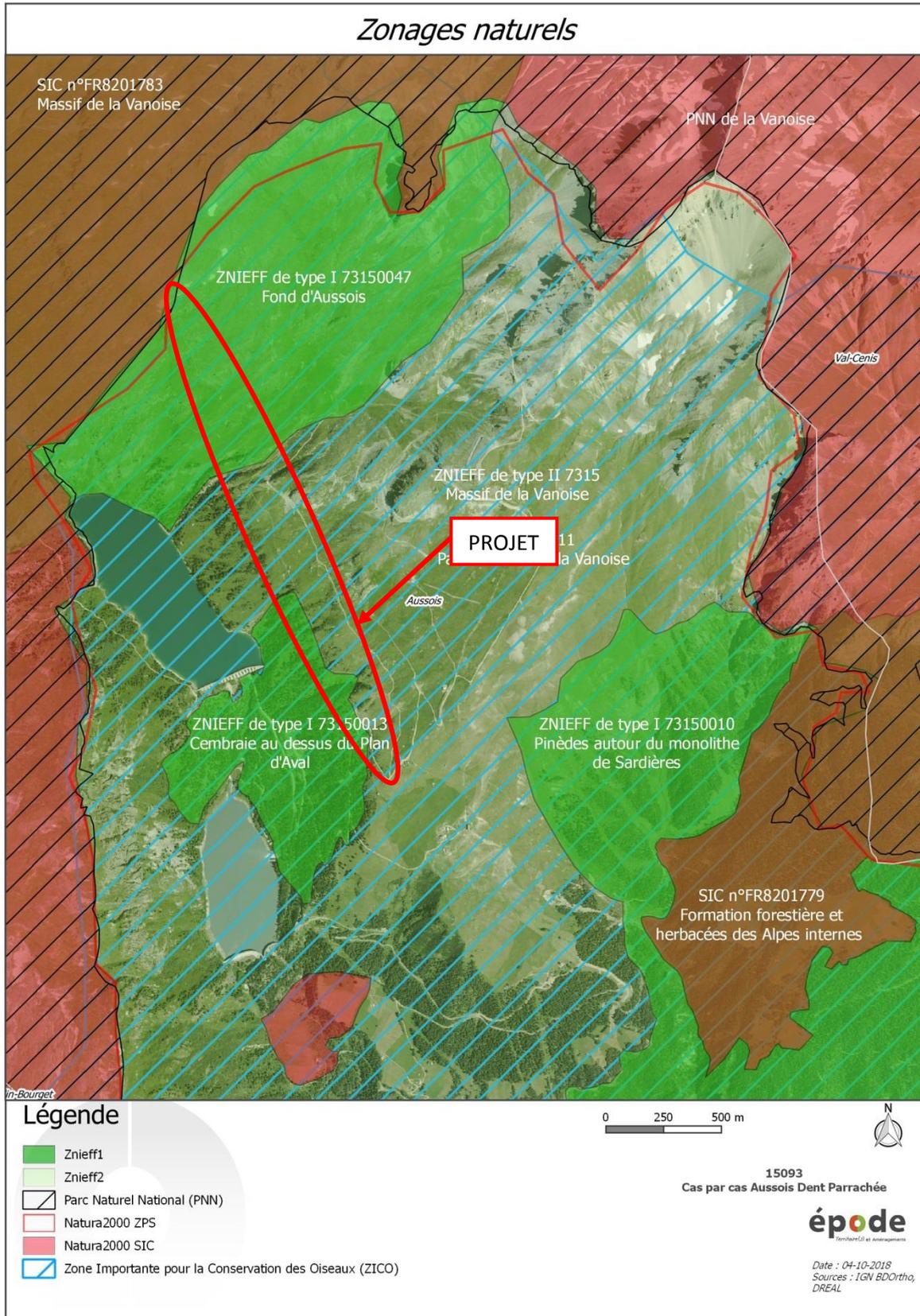
La zone d'étude est concernée par :

- une partie de la **ZNIEFF de type I n° 73150047 « Fond d'Aussois »**
- la totalité de la **ZNIEFF de type II n°7315 « Massif de la Vanoise »**

Sur la cartographie suivante figurent les autres ZNIEFF qui sont situées à proximité de la zone d'étude.

Parc national :

Une petite partie de la zone d'étude (environ 150 m de linéaire) se situe dans le cœur du parc national de la Vanoise.



Carte des zonages naturels les plus proches du projet de réseau d'assainissement

Source : DREAL

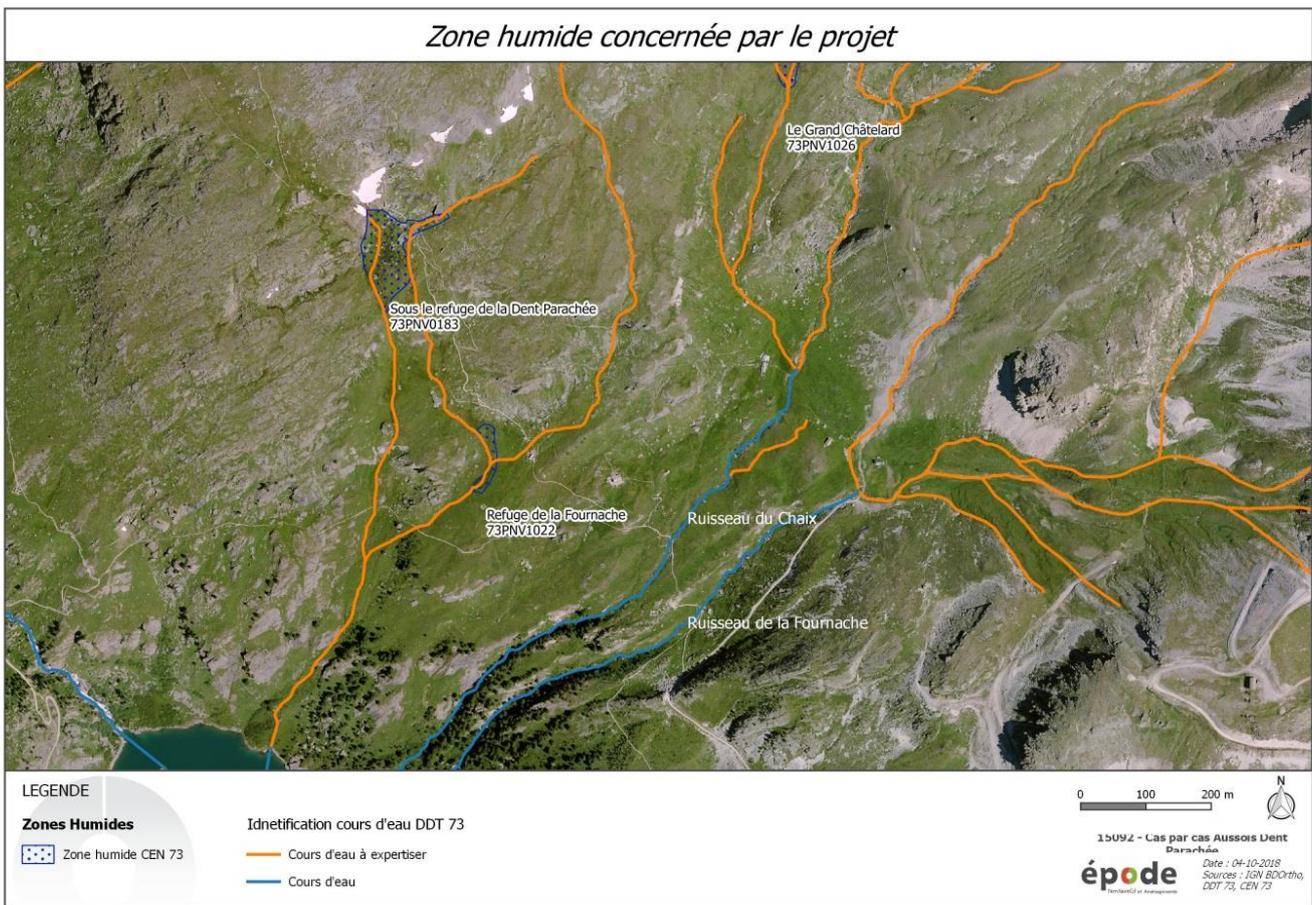
Zones humides :

Le projet concerne deux zones humides identifiées par l’inventaire départemental du CEN 73 dont une (Refuge de la Fournache n°73PNV1022) qui est évitée par le tracé du futur réseau d’assainissement.

En ce qui concerne l’autre zone humide, « Sous le Refuge de la Dent Parachée n°73PNV0183 », qui ne pouvait pas être évitée par le projet, une expertise zone humide a été menée par les intervenants d’Epoque afin de délimiter précisément le périmètre de cette zone humide avec des critères floristiques et pédologiques. Un nouveau périmètre a donc été tracé (apparaît en bleu turquoise sur la cartographie page suivante) et aucune espèce floristique patrimoniale ou remarquable n’a été relevée.

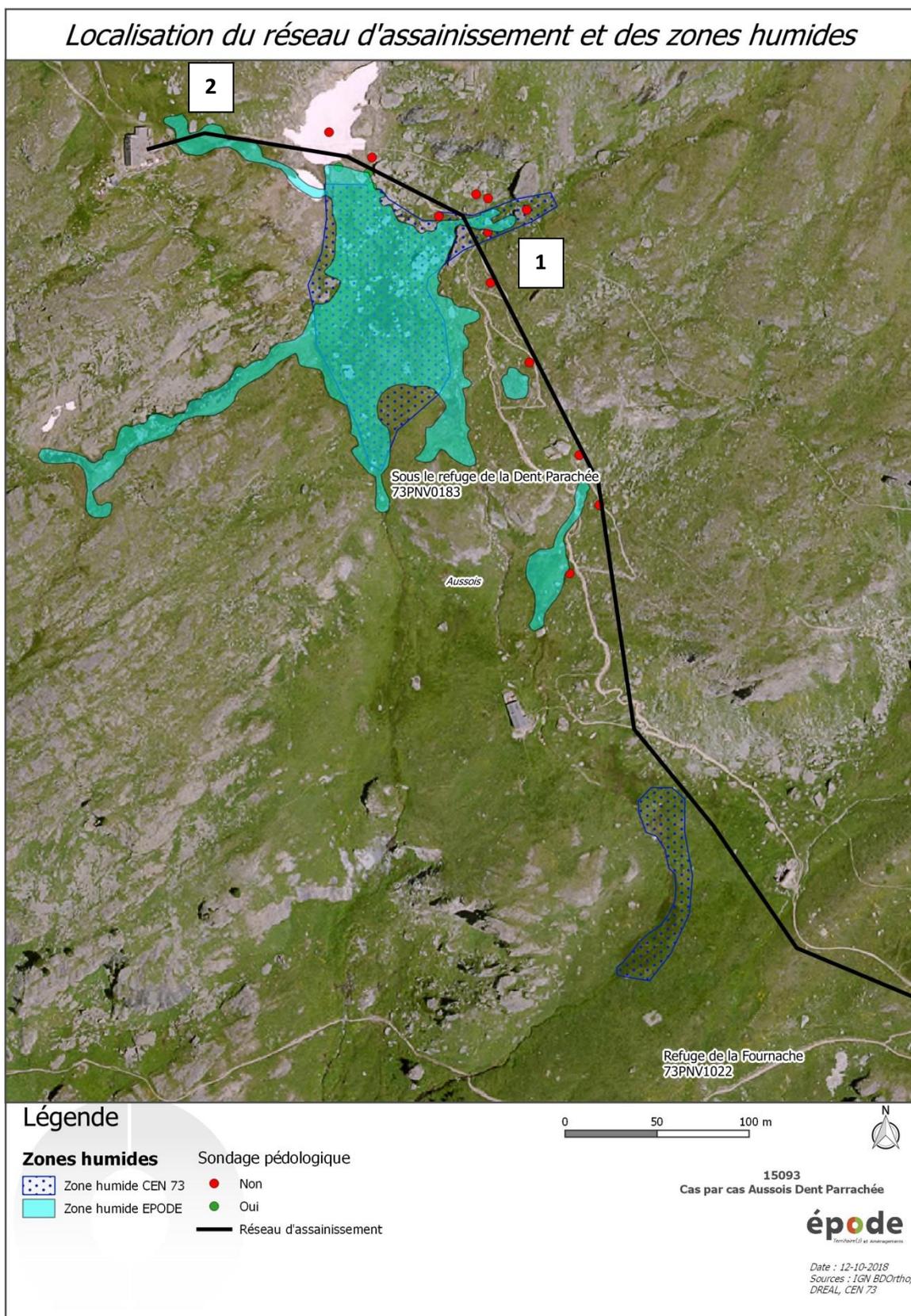
Suite à cette expertise, il a été convenu de faire passer le futur réseau d’assainissement sur le chemin pédestre traversant la zone humide en aval (1 sur la cartographie suivante) afin de limiter les impacts sur le milieu naturel. Le réseau d’assainissement recoupera une nouvelle fois cette zone humide en amont (2 sur la cartographie suivante) afin de rejoindre le refuge de la Dent Parachée.

Epoque a identifié deux nouvelles zones humides situées en aval de la zone humide « Sous le Refuge de la Dent Parachée n°73PNV0183 ». Après concertation celles-ci ont pu être évitées par le tracé du futur réseau d’assainissement.



Cartes des zones humides les plus proches du projet de réseau d’assainissement

Source : CEN 73 et DDT 73



Cartes des zones humides évitées et impactées par le réseau d'assainissement

Source : CEN 73 et EPODE

Le principal enjeu est la zone humide « Sous le Refuge de la Dent Parachée n°73PNV0183 ». Le réseau d'assainissement coupe à deux reprises cette zone humide. Il a été tracé après concertation afin de passer sur le chemin pédestre sur l'aval de la zone humide. Par ailleurs il passera dans la zone humide en amont pour rejoindre le refuge. Par ailleurs, trois zones humides, dont deux identifiées par les intervenants d'EPODE, sont évitées par le tracé du futur réseau d'assainissement.

4) Le paysage

La zone d'étude n'est pas concernée par des sites classés ou inscrits. De plus elle n'est pas située à proximité immédiate d'un monument historique et donc pas dans son périmètre de 500 m (*voir carte page suivante*).

Le site le plus proche est un site inscrit situé à plus de 3.5 km de la zone d'étude. Il s'agit des « Montagnes de Chavière et du lac Blanc n°206SI08 ».

Le monument historique le plus proche est « l'Eglise Paroissiale » de la commune de Aussois et le projet est situé à plus de 2.2 km du périmètre de 500 m de ce monument.

5) Activité agricole, économique et touristique

La commune d'Aussois est concernée par l'AOP Beaufort.

La zone d'étude comprend donc des secteurs de pâturage et des pistes 4x4 utilisées par les alpagistes. Une concertation sera donc entamée avant toutes actions de travaux sur la zone d'étude afin d'éviter les périodes d'estives des troupeaux

Le secteur est également fréquenté par les randonneurs. Le GR5 Tour de la Haute Maurienne passe à proximité sur la partie aval de la zone d'étude. De plus la zone d'étude est aussi localisée sur les chemins pédestres pour accéder aux refuges.

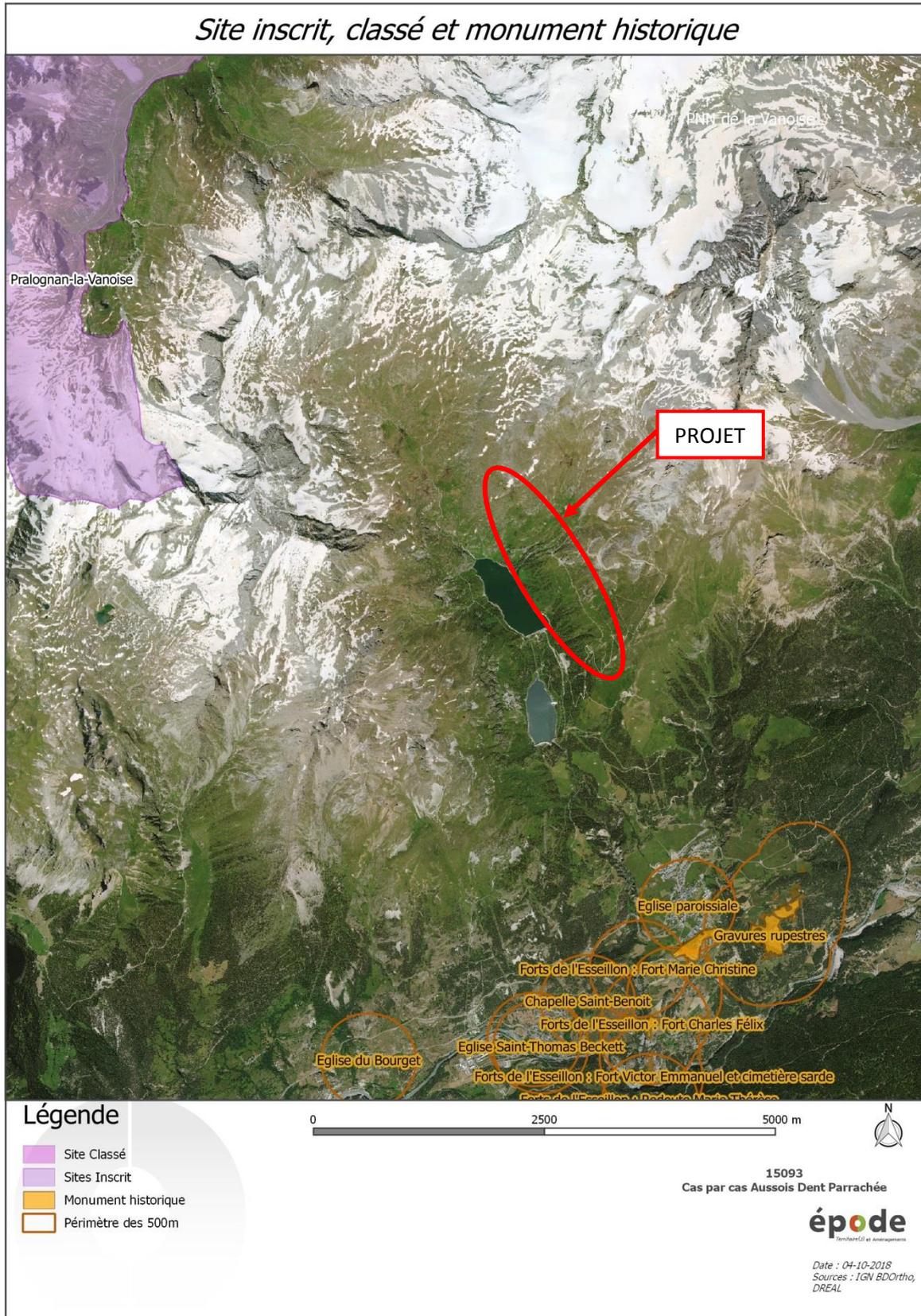
6) La ressource en eau

La commune d'Aussois est alimentée en eau potable par 2 captages situés :

- Près du Plan d'Aval : Captage du Plan d'Aval sur la rive opposée du site d'étude.
- Près du refuge de la Fournache : Captage de la Fournache.

Ces captages disposent de périmètres de protection et la zone d'étude n'est pas située sur ceux-ci.

Le projet n'est concerné par aucun périmètre de protection de ces captages d'eau potable ayant fait l'objet d'une DUP.



Cartes des sites inscrits et classés aux abords du projet

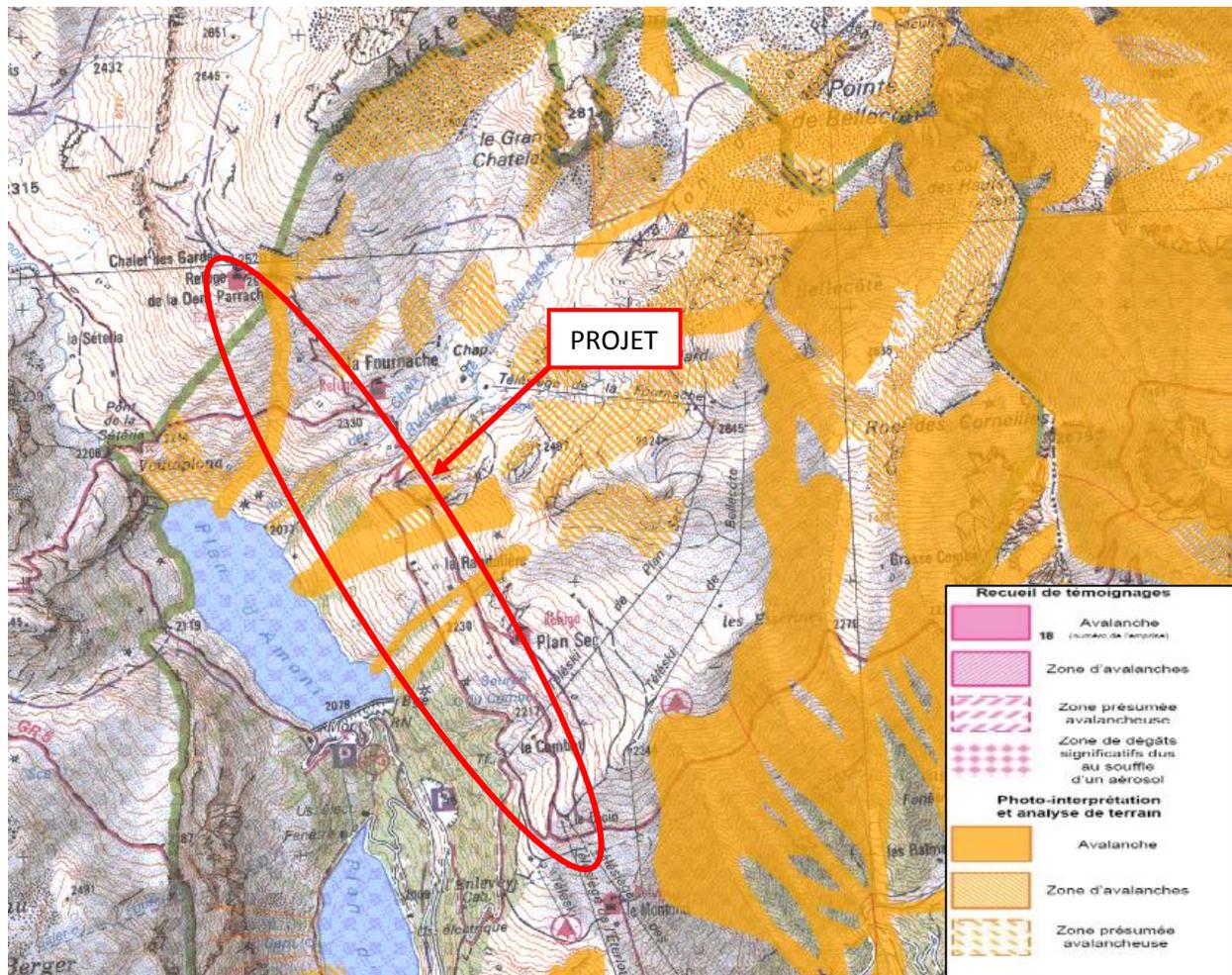
7) Les risques naturels

Comme la plupart des communes de montagne, la commune d'Aussois est concernée par des risques naturels.

Cependant, la commune n'est pas couverte par un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN).

La Carte de Localisation des Phénomènes Avalancheux (CLPA) permet d'identifier les zones de risque vis-à-vis des avalanches. Comme dans l'ensemble des massifs d'altitude du massif alpin équipés pour la pratique du ski, les conditions d'enneigement abondantes, la vigueur de certaines pentes sont à l'origine de la présence de couloirs et de versants avalancheux sur le territoire de Aussois.

La zone d'étude compte plusieurs couloirs d'avalanche identifiés au travers de la Carte de Localisation des Phénomènes Avalancheux (CLPA) de l'IRSTEA (voir carte ci-dessous), provenant d'analyse de terrain.



Localisation de la zone d'étude sur extrait de fond de plan CLPA

Source : CLPA Irstea

C. SYNTHÈSE

Le projet de réseau d'assainissement a donc bien pris en compte les différents enjeux présents sur la zone d'étude.

Des mesures d'évitement ont été mises en oeuvre afin de limiter au maximum le passage du réseau dans les zones humides. Ainsi, trois zones humides ont pu être évitées.

De plus, la plupart des milieux impactés sont des zones déjà remaniées (piste 4x4, chemin pédestre) ou des habitats rudéraux à faible enjeux écologiques.

Le futur tracé du réseau d'assainissement traversera deux cours d'eau (ruisseau du Chaix et de la Fournache) et une zone humide (Sous le Refuge de la Dent Parachée n°73PNV0183) à deux reprises.

Des mesures sont prises pour réduire les impacts du projet (balisage, mise en défens des zones humides non impactées, remise en état du lit du cours d'eau impacté...)

A noter qu'une petite partie du projet (150m de linéaire) est situé dans le périmètre du cœur du Parc National de la Vanoise et en zone Natura 2000. Au regard des caractéristiques du projet (simple canalisation), les impacts du projet concernant le Parc National et le site Natura 2000 sont faibles.